

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	15
	Présents :	14
	Votants :	14

L'an deux mil vingt deux, le six décembre le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation :** Jeudi 1<sup>er</sup> Décembre 2022

**Présents :** Messieurs CRASTES Pierre-Jean, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel, DUVAL Léon, BOURDIN Fabian, PARENT Philippe.  
Mesdames BONIER Laurence, CHARDON Audrey, BAYAT-RICARD Marianne, GONTHIER-GEORGES Céliane, LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, COINDET Jocelyne, VALLENTIEN Jennifer.

**Excusés :** Monsieur ROTH Jean-Luc,

Léon DUVAL été élu secrétaire.

---

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET**

**Le Maire informe l'assemblée :**

Qu'en raison de la création d'un poste d'adjoint d'animation par délibération en date du 13 septembre 2022, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

**Il est demandé au conseil municipal,**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

**DE DECIDER :**

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>		
<b>Emplois</b>	<b>Nombre</b>	<b>Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant</b>
<b>SERVICE : Administratif</b>		
Secrétaire de Mairie	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe
<b>SERVICE : Technique</b>		
<b>Adjoint Polyvalent</b>	<b>3</b>	<b>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique Principal</b>

<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>		
<b>Emplois</b>	<b>Nombre</b>	<b>Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant</b>
<b>SERVICE : Administratif</b>		
Agent Administratif	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe 24,50/35h annualisé
<b>SERVICE : Technique</b>		
Agent Technique	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe 30h/35h annualisé
<b>SERVICE : Animation</b>		
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agent d'Animation Grade : Agent d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe 31h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agent d'Animation Grade : Agent d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe 21h/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe 24h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe 17h30/35h annualisé

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance,  
Léon DUVAL



Le Maire,  
Pierre-Jean CRASTES.